

La voix du patrimoine de Sienne

Téléphone: 02 33 61 45 49 Portable: 06 87 56 35 58 patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

Les moulins du bassin de la Sienne ASVPVS N° 32 2010



Une seule usine électrique est implantée sur le ruisseau de la Chaussée à Cérences. Voici ce qu'en dit l'auteur, je cite « bien curieuse encore cette toute récente (1901) installation intitulée l'électricité rurale qui éclaire le fort

bourg de 1300 habitants de Cérences, et curieux aussi son rapide succès II ne s'agit cependant que d'un simple ruisseau, qui ne compte que 2 usines, mais la chute est de 7 mètres et l'on n'a rien négligé pour en tirer le meilleur parti : turbine de première marque, distribution à 3 fils pour atteindre le point central du bourg à 500 mètres, double batterie d'accumulateurs, enfin machine à vapeur



Mariette de la Pagerie 1689 sur le ruisseau de la chaussée la roue crantée signale un moulin

de force égale, tout a été établi selon les derniers progrès de la science. Aussi ne faut-il pas s'étonner de compter 50 lampes pour l'éclairage public et des écoles et même 500 lampes chez les particuliers ; eu égard à la population, c'est beaucoup. Notons passage qu'à cet usine électrique les voitures électro-mobiles peuvent venir demander la pitance

de leurs chevaux ; on pourra dans l'avenir poser la formule suivante : quand un pays est accidenté, on trouvera donc au bas de la côte, le cheval de L'ensemble des recherches, textes ont été effectué par Monsieur Jacky Brionne, président de l'ASVPVS et mis à votre disposition avec son aimable autorisation.



Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne

La voix du patrimoine de Sienne

Téléphone: 02 33 61 45 49 Portable: 06 87 56 35 58 patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

renfort...électrique. N'a-t-on pas vu du reste au dernier salon de l'automobile, un progrès notable dans la voie de la locomotion sur route : cette espèce de train automobile de l'invention du colonel Renard, 50 chevaux remorquant un vrai



convoi par un nouveau mode de transmission. »

Quand les habitants du bourg de Cérences s'éclairaient à l'aide du moulin de la Chaussée ASVPVS N° 74 2013

A quelques centaines de mètres du site du vieux manoir de Cérences, au croisement avec le chemin rural communal n° 37, se trouve l'ancien moulin de la Chaussée à Cérences. Il est mentionné sur le cadastre napoléonien communal de 1827, deuxième feuille de la section « C », sous les numéros 887-888. Le canal d'amenée, appelé la rivière de la Chaussée, alors que celle-ci coule au fond de vallée, a disparu. Un canal de décharge avait été aménagé en amont du moulin. La retenue d'eau occupait la dite parcelle 887. La route de Muneville n'allait pas au-delà dudit moulin en 1827. Difficile aujourd'hui d'y remarquer des vestiges de l'activité meulière. Il ne s'agit pas de faire ici l'histoire du moulin mais d'évoquer son rôle. Comme beaucoup d'autres je dirais que le moulin de la Chaussée a eu plusieurs vies.

L'ensemble des recherches, textes ont été effectué par Monsieur Jacky Brionne, président de l'ASVPVS et mis à votre disposition avec son aimable autorisation.



La voix du patrimoine de Sienne

Téléphone: 02 33 61 45 49 Portable: 06 87 56 35 58 patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr



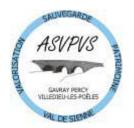
Carte de Cassini XVIII -ème siècle

En 1901, le 13 avril, lors de la vente du moulin de la Chaussée par Charles, Emile, Alphonse, Armand Hecquard, marchand Cérences et Adèle, Nathalie, Marcelline Halbecg, femme, à Joseph, Constant, Léon Manesse, professeur au collège Stanislas, demeurant à Paris, celui-ci était un moulin à grains avec son mécanisme. La vente comprend bien entendu

l'étang, un jardin, le tout sur les parcelles cadastrées en 887-889, 1164-1165. Son nouveau propriétaire devint professeur à Coutances et modifia la fonction du moulin en y installant une turbine.

Le moulin se mit à produire de l'électricité. J'ai évoqué ce moulin dans le numéro 32 d'octobre 2010 qui, selon les informations collectées par le journaliste de l'époque, fut la 1ère usine équipée d'une turbine en 1901 chargée d'éclairer le bourg de Cérences. Joseph, Constant, Léon Manesse se sépare du moulin, le 7 août 1907. La transaction se fait au profit d'Edouard, Léon Digard, électricien, demeurant à Cherbourg, 13 rue du bassin. L'acte fournit quelques renseignements supplémentaires, outre les mêmes immeubles. Le notaire précise que le matériel attaché à l'usine est vendu ainsi qu'un réseau complet de fils en bronze siliceux, estimé avec les lampes à 2500 francs et de préciser que les machines ont été établies par monsieur Manesse, vendeur.

Le moulin est à nouveau vendu le 18 juin 1908 à Armand, Jacques Levéel, demeurant à SaintBrieuc, 8 place Duguesclin. L'acte précise que la vente L'ensemble des recherches, textes ont été effectué par Monsieur Jacky Brionne, président de l'ASVPVS et mis à votre disposition avec son aimable autorisation.



Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne

La voix du patrimoine de Sienne

Téléphone: 02 33 61 45 49 Portable: 06 87 56 35 58 patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

comprend : 1° bâtiment autrefois moulin à grains, aujourd'hui usine électrique fournissant l'éclairage à Cérences ; 2° étang en face avec un jardin ; 3° écurie, cellier et vanne de décharge, sous les numéros 887-889, 1164-1165 ; le matériel attaché à cette usine, détaillé à l'acte et estimé à 2170 francs ; un réseau complet de fils en bronze siliceux estimé avec 200 lampes et appareils de distribution, 2830 francs ; la clientèle de l'usine estimée à 1000 francs ; le tout acquis par le vendeur moyennant 11000 francs. Armand, Jacques Levéel est présenté comme ingénieur à Cherbourg, demeurant au : 20 route des Pieux, lorsque celui-ci décide de vendre le moulin. Cette transaction est connue par les renvois des notaires de la Seine, le 5 novembre 1908 au profit de Gaston, François Dian, ingénieur à Charenton (Seine), rue de la République. Ce dernier va conserver le moulin deux années, jusqu'au 19 décembre 1910, date à laquelle il cède, ainsi que son épouse, Marthe, Charlotte, Louise, Joséphine Couquer, demeurant ensemble à Charenton-le-Pont, le moulin de la Chaussée, à Ernest Juteau, propriétaire à Vernon dans le Calvados.

Cette vente est connue à l'aide du renvoi n° 84 du département de la Seine, sous le numéro de classement 45 au bureau de Bréhal. Ernest Ernest, Honoré, Pierre Juteau et sa femme Thérèse, Marie Fouré vont garder le moulin en propriété jusqu'au 14 juin 1920. Le notaire de Cérences n'a pas relié la grosse de cette vente. L'indication en est précisée dans le volume. Il est cependant possible de la retrouver dans les actes civils publics du bureau de Bréhal (volume 188, folio 39-40, cases 18, 1-3). Alphonse, Jean-Yves Corvez, 2e maitre électricien à Cérences, époux de Marguerite, Alphonsine Cervelle, en devient acquéreur, moyennant pour les immeubles par nature, 8000 francs et par estimation, 17000 francs, soit 25000 francs, pour les immeubles, 13500 francs, soit au total : 37500 francs. Sur ce prix, 35000 francs sont payés comptant, 10000 francs payables par la fourniture du courant électrique, 10000 francs payables aux créanciers et le surplus payable dans les cinq ans.

L'ensemble des recherches, textes ont été effectué par Monsieur Jacky Brionne, président de l'ASVPVS et mis à votre disposition avec son aimable autorisation.



Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne

La voix du patrimoine de Sienne

Téléphone : 02 33 61 45 49 Portable : 06 87 56 35 58 patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

La cession du fonds de commerce le 28 juillet 1931 par Alphonse, Jean, Yves Corvez et Marguerite Cervelle, son épouse, à la société Arthaud Bainthouvenez et Cie, comprenait la concession du secteur électrique de Cérences, la clientèle, une cinquantaine de compteurs en location, un étang, les accotements, la vanne de décharge, une turbine, les tuyauteries, le sous-sol où est placée la turbine hydro-électrique, les droits d'eau, la riveraineté et le réseau électrique, le tout moyennant 200 000 francs y compris les éléments corporels tels que paire de grimpettes, deux échelles, une barre à poteaux et les cinquante compteurs en location. La transaction a lieu chez maître Guibert, notaire à Cérences.